# Villa

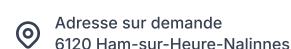






PRIX DEMANDÉ

# 597000€





Surface habitable de 280 m<sup>2</sup>

Terrain de 942 m²

4 chambres

4 PEB C



Retrouvez le bien sur notre site!



Votre conseiller We Invest vous accompagne de A à Z dans tous vos projets immobiliers. Collaborer avec une agence immobilière We Invest c'est vous assurer la garantie d'un accompagnement personnalisé et professionnel dans l'achat et/ou dans la vente de votre bien.

Des questions sur votre projet immobilier ? Nous avons les réponses!

# We Invest Charleroi



0491 59 42 21 071 15 87 87



maxime.dekoninck@weinvest.be charleroi@weinvest.be



Chaussée de Philippeville 22 6280 Loverval



Maxime

Directeur d'Agence Courtier IPI 517383

# Caractéristiques

Rue d'Ham-sur-Heure 77, 6001 Marcinelle Bruyères!

Contact Agence : Pauline Honoré 0496 04 05 76 / pauline.honore@weinvest.be. Votre Agence We Invest Charleroi vous présente cette sublime maison de plus de 9 ares idéalement située dans le quartier des Bruyères à Marcinelle à rue d'Ham-Sur-Heure 77. A deux pas des accès routiers, commodités mais surtout de la nature, cette maison de 280m2 habitables saura sans aucun doute vous séduire tant par ses espaces que par la qualité de ses matériaux. Au rez-de-chaussée, vous retrouverez un salon/salle à manger de 50m2, ainsi qu'un espace convivial accueillant la cuisine, une table dînatoire et une magnifique véranda actuellement à usage de salon cosy donnant sur le jardin. En supplément, un espace parental composé d'une chambre et d'une salle de bains. A l'étage, une spacieuse mezzanine, 3 chambres dont une avec dressing et une adaptable en salle de bains. Le bien dispose également d'un sous-sol de 140m2 composé de caves et d'un garage 2 voitures. Caractéristiques techniques : chauffage central mazout, panneaux solaires (36), électricité conforme, PEB C (4kw du B).

Piscine, terrasse, abri de jardin, pas de vis-à-vis. Possibilité d'y vivre en plain-pied. Son prix : faire offre à partir de 597.000€, sous réserve d'acceptation. Annonce à titre indicatif et non contractuelle, sous réserve d'inexactitude. Vous aussi vous souhaitez vendre votre bien dans les meilleures conditons ? Contactez-nous!

# Informations générales

Disponibilité	01-07-2025
Type de propriété	Villa
Année de construction	1995
État du bâtiment	Excellent
Nombre de façades	4
Nombre d'étages	2

# Intérieur

Surface habitable280 m²Nombre de chambres4Nombre de salles de bain1Nombre de salles de douche1Nombre de toilettes2Nombre de cuisines1Nombre de salles à manger1Nombre de salons2Nombre de buanderies1Nombre de greniers1Nombre de caves2Nombre de vérandas1	Nombre de pièces	24
Nombre de salles de bain1Nombre de salles de douche1Nombre de toilettes2Nombre de cuisines1Nombre de salles à manger1Nombre de salons2Nombre de buanderies1Nombre de greniers1Nombre de caves2	Surface habitable	280 m²
Nombre de salles de douche1Nombre de toilettes2Nombre de cuisines1Nombre de salles à manger1Nombre de salons2Nombre de buanderies1Nombre de greniers1Nombre de caves2	Nombre de chambres	4
Nombre de toilettes2Nombre de cuisines1Nombre de salles à manger1Nombre de salons2Nombre de buanderies1Nombre de greniers1Nombre de caves2	Nombre de salles de bain	1
Nombre de cuisines1Nombre de salles à manger1Nombre de salons2Nombre de buanderies1Nombre de greniers1Nombre de caves2	Nombre de salles de douche	1
Nombre de salles à manger1Nombre de salons2Nombre de buanderies1Nombre de greniers1Nombre de caves2	Nombre de toilettes	2
Nombre de salons 2  Nombre de buanderies 1  Nombre de greniers 1  Nombre de caves 2	Nombre de cuisines	1
Nombre de buanderies 1  Nombre de greniers 1  Nombre de caves 2	Nombre de salles à manger	1
Nombre de greniers 1  Nombre de caves 2	Nombre de salons	2
Nombre de caves 2	Nombre de buanderies	1
	Nombre de greniers	1
Nombre de vérandas 1	Nombre de caves	2
	Nombre de vérandas	1

## Extérieur

942 m²
757 m²
28 m²
2
1
1

# Installations

Alarme	•
Piscine	•
Climatisation	•
Interphone	•
Raccordement à l'électricité	•
Ligne TV	•
Interphone vidéo	•
Raccordement aux égouts	<b>②</b>
Détecteur d'incendie	•
Cuisine équipée	•
Réservoir d'eau (L)	•

# Énergie

Classe énergétique	PEBC
Consommation d'énergie primaire	174 kwh/m².an



# Caractéristiques Énergie

Émissions CO2	49 kg
Double vitrage	•
Châssis en bois	•

# Prescriptions urbanistiques

Type de zone inonable Pas situé en zone inonable

# Finances

Soumis à la TVA Non

# Photos











# Photos



















Découvrez toutes les photos du bien sur notre site!



# Nos conseils pour une visite réussie



#### **AVANT LA VISITE**



Parcourez attentivement cette **brochure** explicative du bien, vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous assurer que vos critères essentiels sont bien cochés. Il est également fortement conseillé de déjà prendre vos dispositions auprès votre banquier afin de connaître votre capacité d'emprunt afin d'être, si nécessaire, réactif.

# ů

#### **ENVIRONNEMENT**

Le jour J, rendez-vous un peu plus tôt sur place pour vous **familiariser avec le quartier**. Contrôlez la proximité des commerces, transports et services, si c'est important pour vous. N'hésitez pas à **interroger les voisins**, qui n'ont aucun intérêt à vous survendre le quartier et pourront honnêtement répondre à vos questions.

#### STRUCTURE DU BÂTIMENT



Depuis l'extérieur, vérifiez l'état de la façade, du toit, des châssis et vitrages. À l'intérieur, contrôlez l'état des murs porteurs. Notez qu'une petite fissure n'est pas inquiétante car tous les bâtiments bougent avec les années. En cas d'humidité, veillez à faire la distinction entre celle due à une mauvaise aération et l'humidité structurelle.



#### **AMÉNAGEMENT**

Assurez-vous que la taille et l'agencement des pièces soit en adéquation avec vos besoins. Repérez les espaces dédiés rangement et pensez aux **possibilités d'aménagement du sous-sol et du grenier** mais aussi aux équipements disponibles pour votre voiture/vélo.

#### **COMMODITÉS**



Lors de la visite, pensez à vérifier la pression de l'eau ainsi que la conformité du système électrique. Contrôlez également la présence suffisante de prises électriques, d'arrivées d'eau (notamment pour la machine à laver) et de connexions internet/téléphone/télévision. Finalement, vérifiez l'isolation acoustique ainsi que la qualité du système de ventilation.



#### **CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE**

Prenez connaissances des performances énergétiques et des solutions d'économie d'énergie mises en place. Pour ce faire, le certificat PEB sera votre meilleur allié! Il vous fournira une idée claire sur l'état et l'âge des différents systèmes, du toit, de l'isolation ou encore du type de vitrage. Vous y trouverez aussi de précieuses recommandations.





Il peut être utile d'avoir accès à une série de documents qui vous donneront une idée sur l'historique du bâtiment, comme le **Dossier d'Intervention Ultérieur** qui reprend l'ensemble des travaux effectués par le propriétaire. Un passage par la commune vous permettra de récolter toutes les informations



#### **POUR LES COPROPRIÉTÉS**

Si le bien fait partie d'un immeuble à appartements, on parle de copropriété. Il y alors des **charges communes** à payer (fonds de roulement et de réserve). Renseignez-vous sur les frais inclus dans ces charges : uniquement l'entretien des communs ou également certaines provisions pour vos consommations personnelles ? Pour un achat éclairé, demandez les PV des précédentes AG afin de savoir quels travaux sont prévus/à prévoir.



## Calculer les frais de votre achat

**EN PLUS DU PRIX D'ACHAT** 

Lorsque vous faites l'acquisition d'une propriété, **le prix de vente sera toujours additionné de taxes et frais annexes**, appelés "frais d'achat". Les frais sont composés des droits d'enregistrement, frais de dossier et des frais de notaire liés à l'achat. Il faudra ajouter des frais de notaire liés au crédit hypothécaire si vous financé votre achat avec un crédit.



Le site notaire.be propose un estimateur de frais en ligne, mais vous devrez toujours vous renseigner auprès de votre notaire pour connaître le montant total exact.





#### Plus d'informations sur l'achat?

Notre blog, rédigé par des experts de l'immobilier, vous aidera à démarrer votre premier achat immobilier du bon pied.

weinvest.be Le blog!

# Les étapes d'achat

## d'un bien immobilier

#### 1. BUDGET

En fonction de vos revenus et de vos économies (les "fonds propres") la banque va déterminer votre "capacité d'emprunt", c'est à dire le montant maximal du crédit.

#### 3. OFFRE

Une fois le bien de vos rêves trouvé, vous rédigez une offre au propriétaire, qui lui notifie votre intérêt d'acheter à un prix donné et dans des conditions déterminées.

#### **5. FINANCEMENT**

Différents types de crédits hypothécaire existent. En négociant auprès de plusieurs banques, vous obtiendrez le crédit le plus avantageux pour votre situation. Une fois l'offre de prêt formelle obtenue, le compromis peut être signé.

#### 7. SIGNATURE COMPROMIS

Une fois le compromis rempli et accepté par les parties, vous le signez chez le notaire du vendeur ou dans votre agence immobilière. La signature se fait en général dans le mois qui suit l'offre.

+ Vous payez une garantie équivalente à 5 ou 10% du prix de vente.

#### 9. SIGNATURE DE L'ACTE

Maximum 4 mois après le compromis a lieu la signature de l'acte, chez votre notaire. C'est le moment où vous recevez les clés et devenez propriétaire.

> + Vous payez le solde, les frais de notaire et les coûts de l'acte.



Vous pouvez entamer vos recherches. Encodez vos critères sur les plateformes immobilières (immoweb, immovlan,...) et/ou les communiquez-les aux agences immobilières locales afin d'être notifié lorsqu'un bien est mis en vente.

#### 4. NÉGOCIATION

Le propriétaire peut accepter votre offre, la refuser voir vous faire une contreproposition (à accepter ou refuser en retour). Une fois les négociations abouties et l'offre contresignée, la vente est scellée.

#### 6. COMPROMIS

Le compromis est le premier contrat formalisant l'engagement de vente. C'est soit le notaire soit l'agence immobilière qui va le rédiger.

#### 8. RECHERCHES NOTARIÉES

Les notaires vont rassembler les documents et effectuer les recherches administratives, hypothécaires et fiscales auprès des administrations concernées. Une fois toutes les informations collectées. la date de signature peut être fixée.

#### 10. TITRE DE PROPRIÉTÉ

Votre notaire transmet l'acte signé au bureau des hypothèques pour y être enregistré. Quelques semaines plus tard, il recevra le titre de propriété portant les cachets de l'administration fiscale, conservera l'original et vous transmettra une copie.





